ZOOM sur

L'Association des Paralysés de France dans le **Gard et l'Hérault**

Zoom N° 1– Avril / juillet 2017
ISSN.0753-3454

Sommaire

Edito	p.1
Nouvelles des délégations	p.2
CAPFD	p.3
Informations	p.4
Le dossier : **l'emploi des personnes en situation de handicap**	p.5-12
Accessibilité	p.13
Les délégations bougent !	p.14-15
Agenda	p.16

Mémento

RENCONTRES MENSUELLES GROUPES RELAIS GARD

Bagnols / Cèze	Le Vigan (Visites à domicile)	Alès
Mardi 04 Avril	Mardi 11 Avril	Mardi 18 Avril
Mardi 02 Mai	Mardi 09 Mai	Mardi 16 Mai
Mardi 06 Juin	Mardi 13 Juin	Mardi 20 Juin

RENCONTRES MENSUELLES GROUPES RELAIS HERAULT

Bassin de Thau	Béziers	Pézénas
Mercredi 05 Avril		Vendredi 28 Avril
Mercredi 03 Mai	Jeudi 04 Mai	Vendredi 26 Mai
Mercredi 07 Juin	Jeudi 08 Juin	Vendredi 30 Juin
Mercredi 05 Juillet	Jeudi 06 Juin	Vendredi 28 juillet

Édito

Chers amis,

Une des conséquences de la création d'un territoire APF Gard Hérault sous la direction de Dolores ORLAY-MOUREAU est la fusion des comités de rédaction de nos journaux trimestriels. Le Zoom devient Gard Hérault et l'auteure de l'édito sera alternativement la représentante départementale du Gard ou celle de l'Hérault.

Je vous avoue que cette conséquence me fait plutôt plaisir. J'aime assez écrire, mais pour un résultat : faire plaisir à quelqu'un, obtenir quelque chose ou défendre une cause. Mais rédiger l'édito du Zoom, c'est plus difficile pour moi, parce que vous ne nous répondez pas toujours et que j'aimerais être certaine que ce travail vous intéresse. Alors, si vous le voulez bien, nous allons convenir de petits signes : un mot sur le blog, un coup de fil à votre délégation ou un article dans le prochain Zoom. Ce que vous voulez, mais un commentaire, une réaction, ça fera plaisir à tous ces bénévoles qui se « décarcassent » pour vous plaire. Le top serait que de temps en temps, certains d'entre vous nous aident, par leur témoignage, à alimenter cette revue.

C'est ce qu'ont fait les grands témoins du dossier de ce numéro consacré à l'emploi. Vous pourrez le constater, il y a beaucoup d'interviews de personnes en situation de handicap. Certains sont en poste, beaucoup sont en recherche d'emploi, tous galèrent ou ont galéré.

C'est en sachant ces galères que la délégation du Gard a développé APFinity, aujourd'hui déployé sur notre territoire Gard/Hérault. C'est la force de l'APF, être en proximité avec ses adhérents et développer des services innovants afin de répondre au plus près aux besoins.

Bonne lecture et merci à tous ceux qui ont contribué à ce Zoom.

Je vous fais part de toute ma sympathie.

Noëlle MARY LLOPIS, représentante départementale 34,
représentante régionale Occitanie

Nouvelles des Délégations

Zoom N° 1– Avril / juillet 2017

GARD-HÉRAULT

DÉPART DE SAMUEL

Samuel, volontaire en service civique, est l'initiateur et l'organisateur du jeu-concours "si j'étais Président" mis en place dans les délégations du Gard et de l'Hérault mais il était également présent en soutien pour la communication, les animations et autres actions de la délégation. C'est avec beaucoup de sérieux, de dynamisme et de professionnalisme que Samuel a assuré ses fonctions et nous l'en remercions chaleureusement.

A l'occasion de son pot de départ, Samuel a créé une vidéo pour nous faire part de son vécu et de son ressenti au sein de l'APF au cours de sa mission, c'est avec plaisir que nous la partageons avec vous : https://vimeo.com/199959907

RAID NATURE HANDISPORT

Dans le cadre du 10ème raid pleine nature organisé par Handisport au Pont du Gard, 2 équipes de la délégation du Gard, composées de personnes en situation de handicap et de valides, se sont inscrites pour le raid découverte **du samedi 13 mai de 9h00 à 19h00.**

Venez soutenir et encourager nos équipes : "les Invincibles" avec Marion Jonquière, Oualid Lefkir, Samuel Thomas et **"les Indomptables"** avec Stéphane Modat, Paul Sauvage, Marie Sauvage. Possibilité de partager le repas du midi avec les participants (piquenique tiré du sac ou restauration sur place).

Lieu : Pont du Gard (accès parking gratuit pour les Gardois sur présentation pièce d'identité et justificatif de domicile).

DE JEUNES VISAGES DANS LES DÉLÉGATIONS

A l'instar de la délégation du Gard et sous l'impulsion de la nouvelle directrice, la délégation de l'Hérault s'est lancée dans le recrutement de volontaires en services civiques. Nous vous présentons ceux actuellement en fonction dans nos délégations :

Laëtitia : en service civique. Participe à l'animation et à l'accompagnement des adhérents. Basée à Nîmes.

Audrey : en service civique. Chargée des animations de la délégation du Gard et du projet « Beauté et Handicap ». Basée à Nîmes.

Laura : En service civique/alternance formation Master1. Vient en soutien des actions de sensibilisation auprès des entreprises dans le cadre du projet APF'inity. Basée à Nîmes.

Oualid : en service civique/alternance formation Master1. Intervient sur l'accès à l'emploi des moins de 25 ans et de l'action parrainage dans le cadre d'Apfinity. Basé à Nîmes

Théo : En service civique/alternance formation Master1. Participe à la réflexion sur l'accès à l'emploi des plus de 25 ans dans le cadre d'Apfinity. Basé à Montpellier.

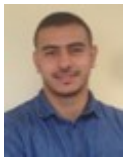

Souhail : En service civique/alternance formation Master1. Participe à la réflexion sur l'accès au logement adapté dans l'Hérault dans le cadre d'Apfinity. Basé à Montpellier.

Brice : En service civique/alternance formation Master1. Participe à l'animation du groupe relais de Béziers.

Mickael : En service civique. Vient en soutien du service animation/accueil à la délégation de l'Hérault.

Eléonore : En service civique. Vient en soutien du service accessibilité. Basée à Montpellier.

Safi : En service civique/alternance formation Master1. Travaille sur la réalisation du prochain projet Beauté & Handicap. Basé à Nîmes.

GARD

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTÉ

Mardi 28 février 2017 a eu lieu la séance d'installation du Conseil territorial de la santé.
Les Conseils territoriaux de santé réunissent tous les acteurs locaux de la santé (représentants des établissements de santé, personnes morales de service qui œuvrent en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées, représentants des usagers des associations agréées, de représentants de l'Etat etc…).
Ils contribuent à l'élaboration, la mise en œuvre et à l'évaluation du projet régional de santé. Ils participent à l'élaboration de diagnostics territoriaux partagés. Ils favorisent l'expression des usagers et contribuent à l'amélioration des parcours de soins, en lien avec les communautés professionnelles du territoire.
La représentante du Conseil APF de département, Lisette Persillet était présente lors de cette séance d'installation.
Celle-ci a posé sa candidature pour représenter au sein du bureau tous les usagers dont les personnes en situation de handicap.

DES MÉDAILLES POUR NOS BÉNÉVOLES

C'est avec beaucoup de plaisir, qu'à l'occasion de l'après midi "galette des rois" organisée le jeudi 26 janvier, que les membres du CAPFD, accompagnés de la directrice du territoire Gard-Hérault, Dolorès Orlay-Moureau, ont remis une **médaille de remerciements** à 3 de nos bénévoles militants.
Ce fut donc, cette année, Bernard Lafaye, Liliana Allègre et Stéphane Modat qui ont reçu, avec beaucoup d'émotion, ces médailles, symbole de leur investissement et de notre reconnaissance.

HÉRAULT

NOS ACTEURS BÉNÉVOLES ET L'ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité est un travail de fond et de fourmi de votre Conseil APF de Département.

Nous aimerions ici citer le résultat de la détermination d'un de ses membres malheureusement décédé le 21 décembre dernier, Lionel BARTHE.

Vous devez savoir que grâce à lui, notamment, quand vous prenez le tramway avec votre auxiliaire de vie, vous payez votre transport et pas elle, et cela, nous le lui devons, il l'a obtenu grâce à son travail de fond, sa volonté, sa détermination, tout ce qui le caractérisait. Votre CAPFD a été touché au cœur, salut l'ami !

Lionel est pour nous un exemple, ses actions démontrent qu'avec du travail, de la détermination, et l'appui des salariés de notre délégation, nous pouvons faire avancer les choses.

L'accessibilité, la défense des droits, la possibilité de vivre comme tout le monde sont des combats au long cours que nous pouvons gagner, que nous devons gagner, c'est notre responsabilité collective que nous devons mener ensemble.

Les équipes mises en place par votre CAPFD, accessibilité, aide humaine, et groupe santé œuvrent pour ces combats, **elles ont besoin de renfort, et, nous sommes à votre disposition pour vous présenter les missions sur lesquelles vous pourriez vous inscrire et travailler avec les bénévoles.**

Le CAPFD 34 a décidé de coopter un nouveau membre, Rodolphe Boyer, responsable du groupe relais de Frontignan et de Sète au sein de leur instance et celui-ci a accepté cette nouvelle mission avec enthousiasme et fierté.
Cette cooptation sera officielle dès validation du Conseil d'Administration du siège.

ZOOM sur...

L'Association des Paralysés de France dans le

GARD ET L'HÉRAULT

Zoom N° 1– Avril / juillet 2017

Informations

GARD

SEMAINE NATIONALE

Dans le cadre de la **Semaine Nationale**, notre délégation a proposé, à tous ceux qui le voulaient bien, **de commander des mounas(brioches) à 5 € l'une ou/et des croquants à 3 € le sachet.** Nos partenaires tels que la Polyclinique du Grand Sud, l'ARS du Gard, la société BRL… pour ne citer qu'eux se sont impliqués avec entrain. Une grande vente s'est déroulée le samedi 18 mars aux Halles de Nîmes mobilisant de nombreux bénévoles et adhérents. Nous remercions très sincèrement tous ceux qui ont soutenu cette action.

Tout n'est pas perdu pour les autres. **Jusqu'à fin mai, nous continuons à prendre des commandes et à les traiter : *collectivités, associations, clubs, entreprises, particuliers*… n'hésitez donc pas à nous contacter. Nous vous espérons nombreux.**

RÉUNIONS INFORMATION AIDE HUMAINE

Le jeudi 23 février à Nîmes et le jeudi 2 mars à Alès, se sont déroulées des réunions d'information sur la PCH et les aides humaines à domicile.

Les sujets abordés lors de ces réunions ont donc suscité un intérêt car c'est plus de 110 personnes (Nîmes et Alès) que nous avons eu le plaisir d'accueillir et d'informer.

L'APF du Gard reste à votre disposition si vous avez des questions et/ou difficultés concernant la PCH aide humaine, ou sur l'organisation des aides humaines. N'hésitez pas à nous contacter directement à la délégation ou à contacter Maëva, notre référent « aide humaine », au 06.17.97.00.17 ou à l'adresse mail suivante : apf30.maeva@gmail.com.

HÉRAULT

OPÉRATION BRIOCHES

Près de 5000 brioches vendues cette année sur tout le département.

Les Héraultais nous ont encore montré pour la 25ème année consécutive leur élan de solidarité en achetant la brioche de l'APF. Outre le bénéfice généré par cette action, ce moment permet à notre association de créer du lien avec le public, des échanges avec le monde de l'entreprise, de la grande distribution, des Mairies. Chaque année, nous sommes toujours surpris par la disponibilité de tous.

Nous remercions tous les bénévoles mobilisés sur cet instant fort de notre vie associative, ils sont des acteurs majeurs dans la réussite de cette action. **Merci de tout cœur à tous, vous qui avez vendu, livré, participé, et contribué généreusement à cette réussite. D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !**

RAPPEL SUR LA PCH

Comme vous le savez, trois de nos militants siègent à la CDAPH (Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) de l'Hérault : Annie Bornuat, Selma Khadri et Bernard Foulon.

Ils tiennent à vous rappeler la nécessité de bien préparer votre demande si vous déposez un dossier pour obtenir ou renouveler une PCH. À cet effet, vous pouvez les solliciter directement à l'adresse courriel suivante : dossiers.pch34@free.fr. Vous pourrez ainsi bénéficier de leur expérience et de leurs conseils afin de vous organiser dans les meilleures conditions pour l'attribution d'une PCH appropriée.

Leur aide vous sera utile pour comprendre la logique de cette prestation, savoir ce qu'elle peut vous apporter et connaître les erreurs à éviter dans la constitution de votre dossier. Surtout, n'attendez pas le dernier moment pour les contacter !

Dans ce nouveau *Zoom*, né de la fusion des délégations APF du Gard et de l'Hérault sur un même Territoire, notre dossier est consacré à l'emploi des personnes en situation de handicap. Sujet délicat à une époque où le chômage touche beaucoup de monde, et où les incertitudes sur la croissance freinent les audaces … De plus, un patron peut se laisser abuser par certains clichés qui confondent handicap et incapacité, et jouent sur la menace d'absences à répétition, d'une gêne des autres salariés et des clients, d'investissements coûteux … Heureusement, avec le garde-fou de la loi 2005, la rencontre des bonnes volontés favorise les expériences positives.

Les personnes en situation de handicap peuvent demander à leur MDPH une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Elles sont alors orientées :
- en « milieu protégé », dans des ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail),
- ou en « milieu ordinaire », selon les secteurs d'activité qui correspondent à leurs compétences et à leurs capacités, la RQTH les considérant comme des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE).
Le « milieu protégé » et le « milieu ordinaire » ont entre eux des liens économiques étroits, comme nous le verrons. Mais les initiatives et les témoignages rassemblés ici concernent plutôt les entreprises publiques et privées.

Comme dans les dossiers précédents *, devant l'étendue du sujet, il a bien fallu se limiter. Sans perdre de vue que les handicaps sont très divers, et qu'ils peuvent être retournés en avantages dans un environnement intelligent. Le plan d'ensemble croise des éléments de l'actualité, des valeurs et des réglementations essentielles, et des trajectoires individuelles.

Nous commencerons par évoquer le cadre législatif, et les derniers bilans (p.6).
Puis nous ferons le point sur le dispositif APF'inity (p.7).
Nous écouterons Damien Fargeout (p.8) et Mickaël Gallien (p.9), qui ont chacun dans sa branche réussi des études scientifiques malgré de fortes contraintes physiques, nous parler de leurs projets, et ferons connaissance avec Tony Kieba, qui a tout fait pour rebondir après la survenue d'un handicap professionnel (p.9).
Nous verrons avec Catherine Chaptal l'originalité de la démarche APF Conseil (p.10).
Enfin, nous donnerons un aperçu du quotidien d'Amélie Marchal (p.11) et de Carole Dumas (p.12), qui, sous le statut de Travailleur Handicapé, s'épanouissent dans des activités administratives.

* Dans les *Zoom* précédents de l'APF 34, sont déjà parus des dossiers de plus de douze pages sur le fonctionnement de l'association, l'accessibilité, les transports, la scolarité, les nouvelles technologies, l'aide humaine, les ratés de la loi 2005, des idées de balades … A chaque fois, ces dossiers réunissent des informations nationales, des interviews de responsables locaux ou régionaux, des témoignages d'adhérents et de bénévoles.

Les sujets des prochains dossiers seront annoncés sur les blogs des délégations. Saisissez l'occasion de partager vos expériences et vos bons plans !

Jacques Faure, Corinne Flavigné, Sylvie Tillard

Des avancées et des obstacles

Qui ne sourit encore en repensant à la scène de *Bienvenue chez les Ch'tis* où le directeur d'agence postale, tout à fait valide, se met dans un fauteuil roulant pour devenir prioritaire dans une mutation sur la Côte d'Azur ? ! Bien sûr, la réalité est beaucoup plus nuancée, même si des mesures spécifiques protègent le travailleur en situation de handicap.

Ce que dit la loi

Conformément à l'article L 5212 du *Code du Travail*, toutes les entreprises de plus de 20 salariés sont tenues de prendre en compte les travailleurs handicapés : soit en les embauchant à temps complet, partiel, ou en intérim, dans la proportion de 6 % de l'effectif total, soit en les accueillant dans des stages, soit en faisant appel, en sous-traitance, à des Entreprises Adaptées (EA), des Centres de Distribution de Travail à Domicile (CDTD), des Établissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT), ou alors, par le versement d'une contribution à l'AGEFIPH (pour le secteur privé) ou au FIPHFP (pour les établissements de la fonction publique d'Etat, Territoriale et Hospitalière).
Ces organismes réinjectent l'argent dans le financement des moyens techniques, humains ou organisationnels qui participent à la compensation du handicap au travail, selon les situations (mise en place d'outils ergonomiques, aménagement d'un transport, intervention d'un tiers, allègement des horaires, …).
Les annonces et les concours restent des modes privilégiés de recrutement. Dans son CV, le postulant n'est pas obligé de mentionner son handicap, il peut préférer le faire pendant l'entretien. Pour l'entrée dans la fonction publique, les candidats en situation de handicap ont droit à des aménagements dans le déroulement des épreuves.
Si tout à coup une maladie ou un accident rend un salarié inapte à certaines tâches de son contrat, l'employeur commence par étudier les solutions de reclassement, le licenciement ne devant intervenir qu'en dernier recours.

Enquêtes nationales

Dans un sondage OpinionWay pour l'ADAPT * réalisé en octobre dernier, la moitié des personnes interrogées déclare travailler dans un lieu non accessible aux personnes handicapées ; 76 % pensent qu'on n'accorde pas aussi facilement un CDI à une personne en situation de handicap qu'à une personne valide.
Dans son communiqué de presse de novembre, l'APF qualifie de « morose » le quinquennat de François Hollande : le nombre de demandeurs d'emploi handicapés a atteint un nombre inégalé : 486 258 en mars 2016, soit 46 % de plus qu'en mars 2012 (332 565) - un accroissement presque deux fois plus rapide que celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi (+ 25 %) - Le taux de chômage des personnes handicapées est de 21 %, soit plus du double de celui de l'ensemble de la population active. Les trois quarts d'entre elles ont un niveau de formation inférieur au bac, l'insertion en milieu scolaire restant bien souvent incomplète.
Mais ces sujets de déception n'empêchent pas de reconnaître certains signaux positifs. Ainsi, paradoxalement, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap a augmenté, puisqu'il atteint aujourd'hui 4,9 % des effectifs dans le secteur public et 3,1 % dans le privé.

Du dynamisme dans notre Région

Dans son bilan du marché du travail en 2015, Pôle Emploi constate une « embellie » dans la Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées : huit départements sur treize y créent des emplois, grâce au commerce et à l'intérim notamment. Dans l'Hérault qui se positionne en tête de ce classement, le nombre de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi en attente de poste a baissé de 1,9 % en juin 2016. Un léger mieux ! Mais les bilans regroupent sous un même chiffre les salariés malentendants, les malvoyants, ceux qui ont un trouble de la mémoire ou de l'attention, des difficultés à soulever une charge, à se déplacer, …, si bien qu'il reste impossible de savoir, par exemple, combien de personnes en fauteuil entrent finalement en ligne de compte ; en tout cas, sûrement encore trop peu.

Le renforcement des partenariats entre les entreprises et les associations fait bouger les mentalités et la façon d'évoluer ensemble. L'échange des services, la mise en valeur des capacités cachées derrière les différences physiques, l'adaptation des bâtiments et des équipements, construisent la vie active, comme toute vie sociale.
L'accès à l'emploi est une expression de l'égalité des droits et des chances ; nous y tenons.

* **ADAPT :** association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées.

Corinne Flavigné

Le projet APF'inity :

Susciter les « affinités » entre employeurs et personnes handicapées

Le dispositif APF'inity comprend un outil numérique à la portée de tous et un accompagnement personnalisé. Ce réseau d'emploi et de solidarité couvre désormais le Gard et l'Hérault.

« *Le projet APF'inity a pris naissance en 2014, suite aux* Etats régionaux de l'inclusion *organisés par l'APF, à la Grande-Motte, sur le thème de l'emploi. Cette grande manifestation m'a convaincue de la nécessité de concentrer nos forces dans l'insertion socio-professionnelle »*, souligne Dolorès Orlay-Moureau, Directrice territoriale APF des actions associatives du Gard et de l'Hérault.

Des moyens humains et techniques ont été mis en place pour construire « APF'inity » : un terme dont la consonance rappelle que tout est affaire « d'affinités » entre employeurs et chercheurs d'emploi. Un site internet a été conçu : **www.apfinity.fr** Ce site permet de mettre en relation les particuliers et les structures, dans le domaine de l'emploi bien sûr, mais aussi pour la recherche d'un logement accessible, et l'organisation de moments de loisirs.

Plusieurs partenaires sont associés dès l'origine à ce projet : l'APF nationale, le Comité national Coordination Action Handicap (CCAH), le journal Respublica, l'AG2R la Mondiale, Pôle Emploi, Cap Emploi du Gard, la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte).

L'accent mis sur l'emploi

Esther Mulongo, chef de projet APF'inity depuis septembre 2016, explique : *« Ce dispositif a été créé avant tout pour faire valoir le droit au travail des personnes et les accompagner dans leurs revendications. Pour ce, nous recevons les personnes qui recherchent un emploi en milieu ordinaire et les conseillons dans leurs démarches. Nous étudions avec elles les possibilités qui existent selon leur formation et leur handicap. Nous les aidons à formuler un CV et un projet professionnel. Nous les mettons en contact avec des organismes de formation, des entreprises ou des associations. »*

Esther Mulongo, chef de projet APF'inity, et Paul Sauvage, chargé des relations avec les entreprises

Des permanences sont organisées sur demande téléphonique* à Montpellier, Béziers, Nîmes et Alès. A noter que ce service s'adresse aux personnes en situation de handicap (moteur, sensoriel ou maladies invalidantes), mais aussi aux personnes valides âgées de plus de 45 ans.

Les relations avec les entreprises

Depuis septembre 2016, Paul Sauvage a pour mission de susciter les relations avec les entreprises. *« Nous abordons les entreprises de plus de 20 salariés qui sont désormais soumises à l'emploi de personnes handicapées. Nous les contactons par téléphone et par mail sur les bassins de Nîmes, Alès, Montpellier et Béziers et nous leur présentons la démarche APF'inity »*, explique-t-il.

C'est ainsi qu'une douzaine d'entreprises de la région - dont la société Asklé à Nîmes, un laboratoire de contrôle phytosanitaire, l'entreprise Arkadin à Montpellier - a signé une convention de partenariat. Ces entreprises donnent des informations sur les recrutements en cours et transmettent des offres d'emploi sur la plateforme d'APF'inity (il peut s'agir de CDI, de CDD ou de CAE - Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi -). Elles sont aussi prêtes à accueillir les personnes qui souhaiteraient une présentation de leurs locaux, et à aménager des stages. Elles sont particulièrement attentives à l'accessibilité des postes de travail, et mènent régulièrement des actions de sensibilisation aux côtés de l'APF, par exemple à travers la promotion de l'exposition « Beauté et Handicap ».

Un dispositif en marche

Depuis que la démarche a été lancée, vingt-cinq personnes ont été (ou sont) suivies par l'équipe d'APF'inity dans les départements gardois et héraultais. Parmi elles, quatre ont trouvé un emploi, trois un stage, deux ont un CAE et trois autres sont en service civique.

* Pour tout renseignement, téléphones :
- Dans la délégation APF du Gard : 04 66 29 27 07
- Dans la délégation APF de l'Hérault : 04 67 10 03 25

Sylvie Tillard

Le parcours de Damien Fargeout :

De la réalité au virtuel ... et inversement

Le principe de non-discrimination qui cimente la loi de 2005 est à la fois une évidence et une conquête. Connaissances, efficacité, savoir-être sont des atouts majeurs pour une collaboration réussie ; et ne sont pas incompatibles avec un handicap, loin de là ! C'est fort de cette conviction que Damien, 25 ans, expert en jeux vidéo, se projette dans l'avenir.

Depuis quand es-tu en fauteuil, Damien ?

« Depuis le jour où j'en ai eu marre de devoir faire appel à l'aide humaine pour me déplacer en extérieur. Maintenant je me sens autonome, plus libre. » Réponse nette et directe, qui reflète bien la personnalité de Damien. « *Le fauteuil roulant a été un soulagement »*, précise-t-il.

« A 17 ans, une maladie rare, évolutive, l'ataxie de Friedreich, qui affecte la coordination des mouvements, s'est déclarée, d'où des problèmes pour écrire, mais beaucoup moins pour taper sur un clavier d'ordinateur. J'étais alors en terminale S Sciences de l'Ingénieur à Périgueux. »

Ensuite, quand es-tu venu à Montpellier ?

J'avais repéré une licence professionnelle « Métiers du jeu vidéo » qui m'intéressait à l'Université Paul Valéry durant mon DUT « Services et Réseaux de Communication » à Angoulême. J'ai continué mes études universitaires jusqu'au Master professionnel Arts Plastiques - « Conception de jeux vidéo » et suis sorti diplômé en septembre 2016.

Cette formation de game designer dans le secteur du jeu vidéo indépendant correspond tout à fait à ce que je veux faire ! Conception, choix des orientations graphiques, programmation, musique et environnement sonore, tout m'intéresse. J'ai beaucoup appris. Mon grand regret est de ne pas avoir pu profiter d'expériences professionnelles, ou du moins, pas encore ...

Cette volonté d'aller de l'avant, c'est super chez toi ! Quel est ton projet maintenant ?

J'ai vraiment envie de participer aux différentes phases de la création d'univers ludiques et prenants, où le *gameplay* - l'ensemble des mécanismes utilisés pour augmenter le plaisir et la satisfaction des joueurs -, amène des sujets forts - à l'image du jeu « Passage » (2003), qui déroule en quelques minutes toute une vie humaine -

La perte de mes capacités motrices m'a décidé à faire passer des messages à travers la mise en scène du corps. Finalement, personne n'échappe à des situations de handicap (par exemple, on peut être mauvais en sport, en bricolage, etc…), mais reste toujours la liberté, soit de renoncer tout à fait aux domaines pour lesquels on ne se sent pas apte, soit de se lancer le défi d'arriver quand même à quelque chose. Le choix du challenge m'a inspiré le jeu « Punish Himself », qui suit le périple d'un héros dont le plus grand ennemi reste lui-même.

Je voudrais travailler en milieu associatif ou dans une entreprise ayant le souci de l'humain et non axée sur les jeux violents comme c'est trop souvent le cas. De toute façon, la réalisation d'un jeu vidéo ne peut se faire qu'en équipe. Pour cela, je dois d'abord me constituer un portfolio de ce que j'ai déjà réalisé. Je le mettrai sur internet. Veille technologique, parce que cela évolue vite dans ce secteur, et développement de mon réseau de contacts font aussi partie de mon projet.

Je suis bien sûr inscrit à Cap Emploi*. Et c'est par une responsable de l'APF rue de Lantissargues que j'ai été mis en contact avec APF'inity et Esther Mulongo. Je compte sur eux pour booster ma recherche d'emploi.

Tu parles anglais, évidemment ?

Oui, c'est nécessaire dans ce milieu professionnel. Pour me mettre en situation de pratiquer, j'ai par exemple passé 3 semaines à Toronto, Canada, en 2016.

Et Damien termine par une formule lapidaire mais qui reflète bien son caractère volontaire : *« la Créativité vient de la Contrainte »*, et il les connaît bien, ces deux-là.

* **Les Cap Emploi**, qui, en complémentarité avec Pôle Emploi, s'appuient sur un réseau de 107 organismes de placement spécialisé, conseillent les postulants en situation de handicap et les employeurs sur toutes les questions liées au recrutement et au parcours vers l'emploi (rapprochement de l'offre et de la demande, information sur les aides financières mobilisables pour des conditions d'accueil optimales, …).

Propos recueillis par Jacques Faure

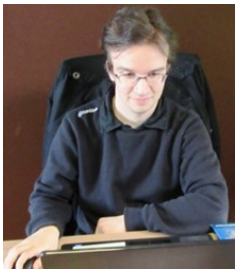

Le « choix » de Mickaël Gallien

Pour un an depuis septembre, Mickaël est en service civique à l'APF 34. Une belle parenthèse pour ce jeune homme de 28 ans, même si son CV et sa motivation lui font attendre un autre débouché.

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent le savoir-être et la motivation.

Comment s'est déroulé ton recrutement à l'APF ?
J'avais repéré trois offres de missions sur le site www.service-civique.gouv.fr. J'ai reçu une réponse négative des Finances Publiques, mais après un entretien avec Dolorès Orlay-Moureau, j'ai été recruté pour « soutenir des informations de sensibilisation sur le handicap » à la délégation APF de l'Hérault.

Mais tu te destinais plutôt à devenir Attaché de recherche clinique ?
C'est vrai ! J'aurais bien voulu trouver un emploi correspondant à mes études et à mes compétences. J'ai une licence de chimie et une licence Professionnelle de Santé, Spécialité, visiteur médical obtenue en 2015. Mais après un poste de technicien de laboratoire, un stage comme délégué médical et d'autres CDD qui n'avaient rien à voir avec ma formation et mon projet professionnel, j'ai pris cette opportunité du service civique.

Et pour l'avenir ?
Je n'arrête pas mes recherches. Je viens de réussir la première partie d'un concours d'emploi administratif de l'Etat à la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation, de la Répression des Fraudes.
Mais à cause de mon hydrocéphalie avec des séquelles motrices, je préfère ne pas avoir à parcourir de grands couloirs. Rester longtemps debout m'est pénible, et je me rends bien compte que je suis un peu lent et étourdi, je prends toujours avec moi un papier et un stylo pour tout noter !
« Il vaut mieux que je trouve un emploi de bureau qu'un travail en laboratoire, adieu le visiteur médical », conclut-il en riant.
Au cours de la conversation, il m'a laissé entendre qu'au moins une fois son handicap avait été le motif de sa non-sélection, même si cela ne lui avait pas été clairement exprimé.
Bon vent Mickaël, et merci !

Jacques Faure

Le « virage » de Tony Kieba

Tony se plaisait depuis 25 ans dans son métier de coiffeur quand, en 2014, des brûlures de plus en plus douloureuses aux mains et aux bras le contraignent à arrêter de travailler. Son expérience montre combien le handicap s'accentue ou s'aplanit en fonction de l'environnement.

Le diagnostic tombe comme un couperet : il s'agit d'une allergie sévère due aux composants chimiques de divers produits capillaires utilisés dans son métier au quotidien. Gants en latex ou vinyle n'y changent rien, une septicémie se déclare. Tony est au chômage à 48 ans, et sa maladie professionnelle reconnue par la MDPH comme un handicap à 15 %.
Après une longue traversée du désert, il s'arrête, au Salon Handijob au Corum de Montpellier de novembre 2015, au stand de la société COM...TEL, qui développe le dispositif Handi'Pro…Com pour « accompagner les personnes en situation de handicap vers les métiers de la relation client. ». Il présente CV et lettre de motivation, passe un entretien téléphonique, et est retenu pour une formation intensive en alternance de 4 semaines dont 2 en entreprise, en janvier 2016. Financement assuré par l'AGEFIPH.
Grâce à son ancien métier, il maîtrise bien la relation avec les clients, et possède une certaine aisance dans les prises de contacts. Suivi par Cap Emploi et bénéficiant de l'appui de COM...TEL, il est recruté en mars 2016 en contrat de professionnalisation, avec aide à l'embauche pour les 50 ans et plus, et se voit confirmé ensuite en CDI. Depuis, il prospecte pour des programmes de développement professionnel continu dans un organisme de Formation Santé-Social sur Montpellier.

Jacques Faure

La spécialité de Catherine Chaptal :

Experte et consultante en accessibilité

Avant son accident de la circulation, Catherine était infirmière. Devenue paraplégique, elle s'est retrouvée en fauteuil roulant et a dû se reconstruire, tant sur le plan personnel que professionnel. Entourée de ses proches et débordante de courage, elle a repris ses études, et retrouvé un équilibre dans une mission qui lui tient à cœur : consultante en accessibilité et handicap dans le cadre de APF Conseil.

Au milieu des années 80, Catherine Chaptal était infirmière dans un centre hospitalier. Elle s'est investie dans une crèche parentale, puis a créé et géré un cabinet d'infirmières libérales pendant une dizaine d'années.

« Après mon accident, je ne pouvais plus marcher. J'avais plusieurs fractures et je souffrais beaucoup », explique Cathie. Il s'en est suivi de nombreux mois de rééducation. Pour atténuer ses douleurs, elle a dû se faire implanter un neurostimulateur interne de la colonne vertébrale. *« Ce fut un ouf de soulagement, et j'ai voulu reprendre mes études. »*

Certes, la tâche n'était pas simple de reprendre une formation à presque 50 ans, en fauteuil roulant et après six ans d'inactivité … Avec le soutien de son mari et de ses quatre enfants, elle s'est d'abord inscrite en Master « Ingénierie et gestion territoriale » à la Faculté des Lettres de Montpellier. Dans ce cadre, elle a suivi un stage en entreprise qui portait sur l'accessibilité des lieux de travail. *« Un thème qui me tient à cœur »,* souligne-t-elle. Ses investigations l'ont menée à l'équipe accessibilité de l'APF 34, équipe dont elle fait toujours partie aujourd'hui. Et pour améliorer encore ses compétences en la matière, elle a réalisé un diplôme universitaire « Environnement juridique et social de la personne en situation de handicap ». Formation qui comprenait notamment une étude sur l'accessibilité des cabinets médicaux et paramédicaux : un sujet particulièrement sensible !

L'accessibilité des lieux : une priorité

« Lorsque les dates limites pour l'accessibilité des lieux publics et privés ont encore été repoussées, j'étais révoltée. Je voulais continuer à militer pour défendre les droits des personnes en situation de handicap. J'ai étudié les décrets qui sont parus, plus particulièrement la mise en place des Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) », fait remarquer Cathie.

Forte de ces connaissances, elle a rejoint l'équipe des consultants de APF Conseil 34 (cf. encadré ci-dessous). En 2015, elle a animé plusieurs formations pour accompagner des cabinets médicaux dans la mise aux normes de leurs locaux : adaptation des passages et des mobiliers, compréhension des formulaires Ad'AP, … Elle a également fait l'étude de l'accessibilité d'un organisme de service à la personne pour l'ensemble de son patrimoine dans l'Hérault : une trentaine d'établissements a été visitée pour une évaluation précise et une analyse des solutions à mettre en œuvre.

« Les missions que nous réalisons à APF Conseil sont intéressantes et je compte bien poursuivre en travaillant sur l'accessibilité des lieux de travail, des voieries et de tout l'espace public. Notre engagement est valorisé par une compensation financière ; c'est différent du bénévolat. Et cela nous permet de faire reconnaître nos connaissances tout en poursuivant notre objectif : favoriser l'intégration de la personne handicapée », conclut-elle.

Propos recueillis par Sylvie Tillard

APF Conseil, une expertise sur le handicap

L'APF Conseil de l'Hérault propose des formations aux structures privées et publiques qui veulent savoir comment se mettre en conformité avec la législation.

Ses consultants sont eux-mêmes en situation de handicap. C'est donc bien en connaissance de cause qu'ils parlent des enjeux de l'accessibilité, et décrivent les améliorations à apporter dans les entreprises qui font appel à eux.

Amélie Marchal a un poste à Cap Emploi

Après avoir passé une licence d'administration économique et sociale à Montpellier, Amélie a enchaîné plusieurs contrats, parfois même des périodes de chômage. Dynamique et persévérante, elle est actuellement assistante administrative à Cap Emploi dans le cadre d'un contrat d'insertion.

Amélie Marchal a commencé son cursus scolaire dans la ville de Clapiers. Cursus qui s'est poursuivi au lycée de Castelnau. Son handicap ne l'a pas empêchée de continuer ses études : après son baccalauréat Sciences technologiques et tertiaires, elle a fait des études de BTS et obtenu son diplôme d'assistante secrétaire trilingue. Ce diplôme lui a permis d'entrer à l'Université de Sciences Economiques de Montpellier et de passer une licence d'administration économique et sociale.
« Depuis que je suis petite, mes parents ont tout fait pour que je sois scolarisée dans le cursus normal, dans l'école du village. Très jeune, j'ai acquis cette volonté d'aller de l'avant. J'ai dû me battre pour être autonome, tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel », reconnaît Amélie.

Comment avez-vous trouvé un emploi ?

Le premier (assistante administrative au Cemagref *), je l'ai eu en 2008 grâce au « bouche-à-oreille ». Cela n'a duré que six mois … J'ai envoyé de nombreuses candidatures spontanées. Grâce à l'une d'entre elles, j'ai eu ensuite un poste à l'école maternelle de Castelnau. J'étais aide administrative dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion **. Cet emploi m'a occupée de septembre 2009 à juillet 2012. Puis, pendant un an, j'ai enchaîné deux contrats à durée déterminée à la Maison d'accueil de Propara. Il s'en est suivi une période de chômage d'un an et demi : cette période a été délicate … Lorsque l'on a acquis un certain rythme de travail, c'est difficile de se retrouver sans occupation professionnelle.

Vous avez réussi à retrouver du travail ?

J'ai envoyé des candidatures spontanées. J'étais inscrite à Pôle Emploi et Cap Emploi et je regardais les offres d'emploi sur internet.
Un jour, ma conseillère en insertion professionnelle à Cap Emploi m'a dit qu'un poste d'assistante administrative se libérait sur le site de Montpellier. J'ai posé ma candidature. Et j'ai été embauchée dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion en février 2015 ; ce contrat devrait encore être renouvelé en 2017.
Dans le service où je travaille, l'objectif est de placer des personnes qui ont des difficultés d'insertion sociale. Mes missions sont l'accueil téléphonique et physique ; j'utilise aussi beaucoup l'outil informatique.

Votre poste de travail est-il adapté ?

Je circule en fauteuil roulant. A Cap Emploi, les locaux sont accessibles et le mobilier a rapidement été ajusté pour moi : bureau à ma hauteur, fauteuil adapté.
J'ai par ailleurs la chance de pouvoir conduire : lorsque je prends mon véhicule, je me transfère sur le siège conducteur et par un système de télécommande, je place mon fauteuil roulant plié dans le coffre du toit de ma voiture. Je suis donc indépendante pour aller au travail.
Il faut aussi dire que j'ai un contrat de 24 h / semaine. Je ne pourrais pas occuper un temps plein, je connais mes limites. Au-delà de 30 heures par semaine, cela ne serait pas possible sur le long terme, je serais épuisée …

Vous vous levez quand même régulièrement à 6 h le matin ? !

Oui, car je tiens à ce travail ! Même si ce n'est pas drôle tous les jours, je suis beaucoup plus épanouie avec une activité professionnelle : je me sens utile, valorisée et j'apprends quotidiennement quelque chose. J'ai aussi pris conscience qu'il faut défendre ses droits et ses compétences ...

* **Cemagref :** Centre d'étude du machinisme agricole et du génie rural des eaux et forêts, désormais appelé Irstea, Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.

** **Le Contrat Unique d'Insertion (CUI)** est un contrat de travail conclu entre une personne rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et un employeur, qui bénéficie alors d'un soutien financier de l'Etat.

Propos recueillis par Sylvie Tillard

Carole travaille dans la fonction publique

Après plusieurs années de contrats courts, Carole a réussi à obtenir un poste fixe, au service d'une mairie. Elle partage son expérience, expérience qui fait ressortir la conjonction de trois conditions : une détermination forte, des compétences sûres dans un domaine, et un entourage motivant.

Comment se sont passés vos débuts ?

J'ai obtenu mon Bac littéraire en 1999. Ensuite, s'est posée la question de savoir si je continuais mes études. Mais je préférais entrer dans la vie active … J'ai vite compris que la chose n'était pas si simple : à cause de mon handicap (que j'ai depuis la naissance) et de certaines lacunes, en informatique notamment.

C'est à cette période que j'ai découvert le milieu APF. A la délégation de l'Hérault, une employée s'occupait de l'insertion professionnelle : elle m'a conseillée sur les démarches à accomplir. J'ai ainsi pu réaliser une formation sur deux ans ; formation qui a été validée par un diplôme d'agent administratif en entreprise.

Grâce à mes nouvelles compétences, j'ai occupé un poste administratif au CHU de Montpellier dans le cadre d'un Contrat Emploi Solidarité. Ce contrat a duré deux ans, jusqu'à juin 2004. Pendant plusieurs mois, j'ai ensuite été au chômage : je me suis investie dans des actions de bénévolat, sans perdre l'idée de retrouver un travail. J'ai toujours voulu exercer dans la fonction publique ! En 2005, j'ai décroché un CDD à la DRASS (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales) suite aux candidatures spontanées que j'avais envoyées : j'étais standardiste.

Vous avez pu poursuivre dans la fonction publique ?

Mon contrat à la DRASS s'est malheureusement terminé … En 2007, j'ai été stagiaire dans la fonction publique territoriale en tant qu'agent administratif dans une mairie au nord de Montpellier. Etant handicapée, je pouvais être recrutée selon deux voies : par concours, ou par contrat d'un an renouvelable une fois. J'ai utilisé la deuxième voie et, ayant fait mes preuves, j'ai été titularisée en 2008 pour un temps complet.

Actuellement, mon travail revêt plusieurs missions : secrétariat, accueil téléphonique et physique. Rattachée au « pôle population » de la mairie, je m'occupe de la gestion du cimetière communal, de la collecte des déchets verts chez les personnes à mobilité réduite et les personnes de plus de 65 ans.

Vous avez été accompagnée tout au long de votre parcours ?

Ma famille a beaucoup fait pour que j'aie mon autonomie, et le travail en fait partie. L'entourage est très important pour se motiver dans ses objectifs. Je suis aussi reconnaissante envers cette personne de l'APF qui m'a aidée à m'insérer par le travail. Je n'en dirais pas autant de Cap Emploi qui, à l'époque, ne m'a rien apporté.

Mais nous avons beau être accompagnés, c'est à nous de donner le meilleur de nous-mêmes, tout en tenant compte de nos limites. Il ne faut pas se mentir, ni mentir à l'employeur. Il y a encore des personnes qui ne déclarent pas leur handicap sur leur CV de peur d'être refusées à l'embauche : ce n'est pas normal. L'offre d'emploi s'adresse aussi aux personnes handicapées dès lors qu'elles ont les compétences requises.

Quand je suis arrivée à la mairie, mon poste de travail n'était pas adapté. Ce n'était pas confortable vu mes difficultés. Avec l'aide du FIPHFP *, mon supérieur a fait le nécessaire : adaptation du mobilier, de l'écran informatique, …

Vous êtes maintenant bien intégrée ?

Oui. Et je suis contente, car cela permet de prouver que nous sommes capables de travailler malgré le handicap.

Ma formation professionnelle m'a apporté des bases que j'ai enrichies au fur et à mesure de ma carrière. Le travail est aussi une forme d'intégration sociale : nous pouvons discuter avec des collègues, être au courant de l'actualité … Autre facteur positif : mon travail se situe à 200 mètres de mon domicile ; c'est inestimable !

Ainsi, Carole a pu trouver sa place, avec l'appui de la loi de 2005, qui oblige les employeurs à un seuil minimal de 6 % de personnes handicapées dans leurs effectifs. Le *Code du Travail* et les campagnes de sensibilisation font bouger les choses, mais … il y a encore du travail !

* **FIPHFP :** Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique.

Propos recueillis par Sylvie Tillard

GARD

BILAN DES TRAVAUX DES BOULEVARDS À NÎMES

Dans le cadre de la création de la nouvelle ligne de Trambus réalisée sur Nîmes, les boulevards ceinturant le centre ville ont été refaits. Les techniciens du service accessibilité de la délégation avaient participé en amont à la phase de consultation avec les services de la mairie.
Michel Brouat, un membre de ce service a testé "en live" avec un journaliste de Midi-Libre l'accessibilité de ces boulevards.
Bilan : des points forts comme des trottoirs plus larges et toujours sur un même plan (ce sont les routes qui changent de niveau). Les panneaux de publicité, les poubelles, les horodateurs ou même les extincteurs ont été placés hors des axes de circulation. Les nouvelles bordures pour évacuation de l'eau au sol sont bien adaptées. Dans tous les nouveaux arrêts de bus, la consultation des horaires n'est pas gênée par un banc ou un autre obstacle. Des places et parvis sont maintenant accessibles via des plans inclinés …
Mais également encore des points noirs comme les terrasses de bar qui empiètent sur le domaine public et rendent difficile la circulation en fauteuil.

Certains arrêts de bus dont l'accès est rendu délicat par la présence d'arbres, de grilles et/ou de publicités latérales.
"Si quelques commerces ont fait des efforts, la majorité reste inaccessibles et cela est une grosse déception" précise Michel Brouat. "Enormément de travaux ont été réalisés et on n'a pas considéré l'accès aux bâtiments".

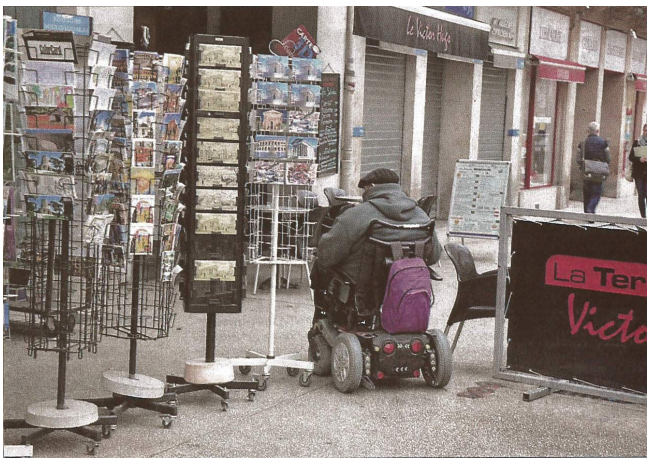

HÉRAULT

"NOTRE MOTIVATION : L'ACCESSIBILITÉ "

Présents à Montpellier, Béziers et sur le bassin de Thau, les groupes Access de l'Hérault possèdent chacun leurs spécificités.
A Montpellier, 8 bénévoles se réunissent chaque jeudi après-midi. Entre l'accessibilité de la voirie, des ERP et des transports, tous les pans de l'accessibilité sont abordés.
A Béziers, les membres du groupe Access ont choisi de centrer leur action sur les problèmes de voirie et de transport. Afin d'informer les plus jeunes, des actions de sensibilisation aux handicaps sont également menées. Fortement impliquée sur la question du logement, l'équipe biterroise veille à la conformité des lotissements.
De son côté, le groupe du Bassin de Thau propose des Ateliers Citoyen Handicap. L'objectif : développer un système de transports mode doux. Une de leur préoccupation principale : faciliter le déplacement en transport en commun.

DES ERP ENCORE INACCESSIBLES

A Montpellier, 400 établissements recevant du public (ERP) se déclarent accessibles selon le site internet de la ville. Lors de contrôles aléatoires d'une centaine d'entre eux, les membres du groupe Access ont constaté qu'un tiers des ERP ne l'était pas en réalité. Déterminés à faire avancer l'accessibilité, les bénévoles ont interpelé les élus et proposé leur expertise. « Par une action similaire de recensement des ERP, nous encourageons les représentants accessibilité des autres communes de l'Hérault à engager les mêmes démarches » expliquent-ils.

« Les communes de + de 5000 habitants ont l'obligation de tenir à jour par voie électronique la liste des ERP accessibles et de porter ces informations à la connaissance du public ».

Soyons tous des citoyens responsables de l'accessibilité.

Acteurs de l'accessibilité, les groupes Access constituent des relais efficaces : « par l'intermédiaire du blog ou de la délégation, **nous vous invitons à nous faire part des difficultés d'accessibilité que vous rencontrez dans votre quartier ou dans votre village (voirie, commerces, cabinets médicaux, transports). Nous pouvons vous aider pour rendre votre vie plus accessible».**

Les délégations bougent !

Zoom N° 1– Avril / juillet 2017

GARD-HÉRAULT

JEU "SI J'ÉTAIS PRÉSIDENT"

En septembre 2016 les délégations du territoire Gard/Hérault avaient lancé le jeu-concours "Si j'étais Président".
L'objectif de ce jeu était de permettre à des candidats de se mettre dans la peau d'un président nouvellement élu en proposant un programme à mettre en œuvre dès les premiers jours de son investiture. Le jeu-concours s'est terminé le 1er janvier 2017.
Après les votes recueillis sur le site du jeu créé spécialement à cet effet, c'est Monsieur Siani qui réside à Béziers qui a remporté le challenge.
C'est avec beaucoup d'émotion et de joie que Monsieur Siani a reçu, lors d'une petite cérémonie organisée le jeudi 12 décembre à la délégation de l'Hérault, sa "médaille d'or" et son écharpe tricolore en remerciement de sa participation et de sa victoire.

Nous avons également félicité son adversaire, Monsieur Jérémy Ortéga qui s'est vu remettre une "médaille d'argent".
Monsieur Siani s'est également vu offrir une journée à Paris avec une visite de l'Assemblée Nationale.
Nous tenons à remercier les participants mais surtout Samuel, volontaire en service civique, qui a permis la réalisation de ce projet.

EXPOSITION DE CARICATURES

La nouvelle exposition de caricatures "Rire de nous c'est nous aimer un peu" réalisée sous le label Beauté & Handicap, a remporté un vif succès lors de sa 1ère présentation à la galerie Jules Salles à Nîmes du 12 décembre 2016 au 20 janvier 2017.

Ce sont près de 1000 visiteurs qui se sont succédés dans cette galerie pour découvrir les 40 œuvres réalisées par les artistes dessinateurs Franck Vriens et Desclozeaux.

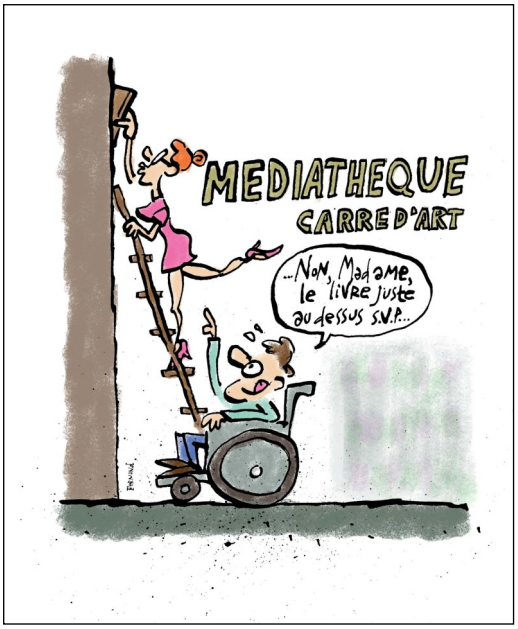

Afin de sensibiliser un large public les expositions réalisées par nos délégations ont un caractère itinérant. C'est pourquoi cette dernière exposition a commencé son périple à la bibliothèque de Beaucaire (30) du 27 février au 10 mars.

Nous vous présentons le programme provisoire pour les mois à venir :

- Médiathèque d'Anduze (30) du **3 au 4 avril**
- Sté Arkadin à Montpellier du **18 au 28 avril**
- Mairie de Caveirac (30) du **2 au 12 mai**
- Mairie de Rochefort du Gard du **15 au 24 mai**
- Mairie de Vauvert (30) du **05 au 17 juin**

Nous sommes en attente de confirmation de communes de l'Hérault pour le deuxième semestre 2017. Si vous pensez que votre commune est susceptible d'accueillir cette exposition n'hésitez pas à leur en parler et à en informer nos chargées du projet **Audrey au 04 66 29 27 07 pour le Gard et Christine au 04 67 10 03 25 pour l'Hérault.**

D'autre part, nous avons extrait 7 des œuvres de cette exposition pour les présenter **sous forme de cartes postales et les proposer à la vente au profit de notre association** et nous permettre ainsi de poursuivre nos actions culture et handicap.

Une envie d'un peu d'humour, un petit mot à envoyer, ces cartes postales seront le moyen idéal de sensibiliser dans la bonne humeur ! Si vous êtes intéressés merci de contacter les délégations.

GARD-HÉRAULT

LE DISPOSITIF APFINITY

Pour nos nouveaux lecteurs, nous vous présentons brièvement le projet Apfinity porté par les délégations du Gard et de l'Hérault.

Apfinity est un dispositif qui vous propose un accompagnement individuel de proximité pour vos problématiques liées à l'emploi (recherche d'emploi, de stage, de formation). Au sein de l'équipe du territoire Gard/Hérault, des professionnels dédiés vous accueillent.

Le coach emploi, vous apporte une écoute et un appui dans vos démarches sociales (logement, santé, mobilité…) et professionnelles. Il travaille en partenariat avec tous les acteurs (Cap emploi, Pôle emploi, services médico-sociaux, travailleurs sociaux…).

Le chargé de relation entreprises assure la constitution d'un réseau et fait vivre le partenariat.

Notre pôle de professionnalisation accueille en condition de travail des personnes en situation de handicap et des séniors pour une période maximale d'un an. Cette expérience constitue un tremplin vers une insertion durable.

De plus nous préparons la mise en place d'un réseau de parrainage. Ces parrains, en situation de handicap actifs ou ancien actifs, vous feront part de leur expérience et vous apporteront un soutien moral.

Le dispositif s'appuie également sur un site internet qui diffuse des offres d'emploi, de logement…. Ce site est en cours de refonte afin de s'adapter à l'évolution du projet.

A ce jour 17 personnes sont actuellement accompagnées par le dispositif. Si vous souhaitez un appui à la réalisation de votre projet professionnel, contactez les délégations du Gard ou de l'Hérault.

HÉRAULT

GROUPE RELAIS DU BITERROIS

A partir du 11 avril, les adhérents du groupe relais du biterrois intègrent leur nouveau lieu de rencontre à la Maison de la Vie Associative de Béziers. En effet, le local mis à leur disposition par la ville de Béziers qu'ils occupaient depuis 1983, leur a été retiré par la nouvelle municipalité.

Bien que le bureau de 17 m^2 situé à la MVA proposé par la mairie offre la possibilité d'utiliser une salle de réunion pour les animations, l'équipe regrette déjà celui de la Devèze. En effet ce dernier permettait la réalisation d'animations comme l'informatique, des groupes de paroles et surtout des beaux moments de convivialité. Mais le fait de se retrouver avec d'autres associations et en centre ville ouvre de nouvelles perspectives.

Cette solution n'étant que provisoire, l'équipe continue de chercher et **un appel est donc lancé à toutes les personnes, associations, bailleurs etc., de Béziers et ses alentours, qui seraient en mesure de proposer un local d'environ 70 m^2 avec un loyer modéré** aux bénévoles de l'APF en attendant d'intégrer des nouveaux locaux au sein de la future FAM qui ouvrira en 2019.

GROUPE RELAIS DU BASSIN DE THAU

Afin de lutter contre l'isolement des personnes en situation de handicap, le groupe du bassin de Thau souhaite **mettre en place des sorties culturelles** « Nous sommes allés visiter le jardin antique à Balaruc, et nous aimerions proposer prochainement cette activité aux adhérents. Nous espérons aussi développer une animation avec des personnes valides, comme un atelier informatique ou un atelier peinture. Nous explorons plusieurs pistes » explique Rodolphe, coordonateur du groupe relais. **Des actions qui seraient plus faciles à concrétiser si de nouveaux bénévoles se joignaient à eux.** Enthousiaste, il lance l'invitation : « n'hésitez pas à venir nous rejoindre, plus nous serons nombreux, plus nous pourrons proposer des activités et mener des actions variées! ».

Pour plus d'informations vous pouvez contacter la délégation de l'Hérault au 04 67 10 03 25.

Agenda

Cet agenda peut être sujet à modifications.
Les sorties présentées dans chaque département sont bien sûr ouvertes aux adhérents des 2 départements. N'hésitez pas à vous inscrire !

Gard

AVRIL 2017

Jusqu'au 24 : Expo photos "Ils sont d'ici" à la Sté BRL Nîmes
Du 03 au 14 : Expo caricatures "Rire de nous c'est nous aimer un peu" médiathèque d'Anduze
Mercredi 05 : Karaoké à la délégation
Vendredi 07 : Repas à la Grande Motte + voie verte
Mardi 11 : Autour d'un café à la Grande Bourse à Nîmes
Jeudi 20 : Repas mensuel
Vendredi 28 : Bowling à Nîmes

MAI 2017

Mardi 02 : Sortie au Bois des Espeisses ou à la Bastide
Du 02 au 12 : Expo caricatures mairie de Caveirac
Mercredi 10 : Rencontre avec les adhérents de Montpellier
Du 15 au 24 mai : Expo caricatures Rochefort du Gard
Jeudi 18 : Repas mensuel
Mercredi 24 : FISE (festival sports extrêmes) Montpellier
Mardi 30 : Autour d'un café + balade dans Nîmes

JUIN 2017

Jeudi 01 : Repas et promenade à la Féria
Du 05 au 17 : Expo caricatures mairie de Vauvert
Jeudi 08 : Sortie à la Bambouseraie d'Anduze
Mardi 13 : Randonnée sur la voie verte (lieu à définir)
Jeudi 15 : Handiplage Grau du Roi
Mardi 20 : Repas mensuel
Mercredi 28 : Handiplage Palavas

JUILLET 2017

Mardi 04 : Handiplage Grau du Roi + promenade
Mercredi 12 : Balade en bateau au Grau du Roi
Mardi 18 : Soldes à Cap Costières
Mercredi 26 juillet : Handiplage Grande Motte
Vendredi 28 juillet : Autour d'un café à Nîmes

Délégation du Gard

265 Chemin Mas de Boudan 30000 NIMES
Tél. : 04 66 29 27 07
Fax : 04 66 29 51 60
Email : dd.30@apf.asso.fr
Blog : http://dd.30.blogs.apf.asso.fr
Facebook : www.facebook.com/apf.gard
Site Apfinity : www.apfinity.fr

Délégation de l'Hérault

1620, rue de Saint Priest 34090 Montpellier
Tél. : 04 67 10 03 25
Fax : 04 67 10 03 26
Email : dd.34@apf.asso.fr
Blogs : http://dd.34.blogs.apf.asso.fr
Facebook : www.facebook.com/APF-Délégation-de-lHérault-127977954034813/

Hérault

Club informatique du lundi au vendredi de 09h-12h/14h-17h

AVRIL 2017

Mardi 04 : Réunion groupe Handisens
Mercredi 05 et 19 : Jeux de société à la délégation
Mercredi 12 et 26 : Groupe forum paroles
Vendredi 07 : Repas à la Grande Motte + voie verte (prévoir accompagnants).
Lundi 10 : Ouverture antenne APF de Béziers à la Maison de la Vie Associative 15 Rue Général Margueritte

MAI 2017

Mardi 02 : Réunion groupe Handisens
Mercredi 03 et 17 : Jeux de société à la délégation
Mercredi 10 et 24 : Groupe forum paroles
Mercredi 10 : Rencontre avec les adhérents de Nîmes
Lundi 29 : Réunion accessibilité Gard Hérault à Montpellier

JUIN 2017

Mardi 06 : Réunion groupe Handisens
Mercredi 07 et 21 : Jeux de société à la délégation
Mercredi 14 et 28 : Groupe forum paroles
Samedi 10 : Fête de la délégation
Mercredi 28 : Handiplage Palavas (prévoir accompagnants)

JUILLET 2017

Mardi 04 : Réunion groupe Handisens
Mercredi 12 et 26 : Groupe forum paroles
Mercredi 05 et 19 : Jeux de société à la délégation
Mercredi 26 : Handiplage Grande Motte (prévoir accompagnants)

ZOOM

Bulletin d'Information des Délégations Départementales du Gard et de l'Hérault

Directrice de la publication :
Dolorès ORLAY-MOUREAU

Comité de rédaction :
Corinne FLAVIGNE - Sylvie TILLARD - Jacques FAURE
Corinne PAIRIS - Noëlle MARY-LLOPIS - Lisette PERSILLET
Christine NOFARES - Michel BOCKLANDT - Eléonore VERN
Catherine CHAPTAL

Photos :
Délégations - Abritel.fr

Association des Paralysés de France
Siège national :
17 bd Auguste Blanqui – 75013 PARIS

En application de la loi du 6 janvier 1978 Informatique et libertés, si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin départemental à votre domicile merci de nous en avertir par courrier.